



1er Trimestre 2008

## - Trait d'Union -

### LE MOT DE LA PRESIDENTE



#### VOYAGE AU SRI LANKA

Dans les dernières nouvelles d'Indranie, elle nous annonçait que **32 enfants suivaient nos cours !**

Et que tous les jours des familles venaient demander de l'aide pour la prise en charge de leur enfant. Alertés par cette soudaine recrudescence, nous avons décidé d'aller sur place nous rendre compte de la possibilité d'accueillir autant d'enfants.

C'est ainsi que Noëlle PAGONIS et moi-même, avons passé une dizaine de jours entre Mount Lavinia et Balapitiya.

Notre maison actuelle nous est prêtée pour jusqu'en 2009. Après, soit on renouvelle le bail soit on doit chercher une autre solution. Celle retenue par notre conseil est **la construction de notre propre maison** à la condition de trouver un terrain gratuit.

Dans ce but nous avons rencontré le Ministre des Affaires Sociales, le député Gayantha et au téléphone (par manque de temps pour le rencontrer, le Commissionner.

Tous les 3 nous ont promis aide et assistance et le Député nous a même trouvé un terrain, mais malheureusement trop loin de notre maison actuelle. Nous attendons donc une proposition rapide, nous l'espérons.

Durant 3 jours, nous avons assisté à une vente d'objets faits mains par nos enfants et d'un mini marché de légumes et fruits ramassés dans leur jardin ou chez les voisins.



Le député Gayantha et Colette



Aucun n'a eu vraiment de mal à comprendre le système de vente.

Le lendemain ils ont voulu nous faire vivre le jour de l'an Bouddhiste (normalement les 13 et 14 Avril) : toute la journée nous avons assisté à des chants des danses des jeux entrecoupés de collation et couronnés de pétarades des feux d'artifice.

Le 3<sup>ème</sup> jour, nous avons assisté à une journée normale de classe. Nous avons pu apprécier la patience des Instits, leur connaissance des problèmes de chacun, et leur volonté de mise en valeur des capacités de chacun ;

Tout travail bien accompli suscite des applaudissements et la joie de cette récompense se lit sur leur visage expressif. Le travail intellectuel est très court et entrecoupé de séances de détente : jeux, chants, jeux de ballons etc..

Bref nous sommes rassurés sur la compétence de nos instits qui malgré tout vont suivre une formation tous les samedis pendant 3 mois. Nous avons également visité des enfants parrainés et ramené des nouvelles et des photos que les responsables parrainages vont vous faire suivre.

Un séjour court, mais riche en enseignement.

**Colette REMOND**

### Un petit moment sentimental

Je n'ai pas pu m'empêcher de saisir ce moment, je vous explique :

Dans la lampe sous la véranda de la maison d'Indranie, un oiseau est venu faire son nid.

La femelle couve ses œufs sans être autrement effarouchée par nos allées et venues ; Alors le parapluie déployé sert à protéger une éventuelle chute des œufs ou des bébés oiseaux. Il faut le faire !! et tous les jours nos amis inspectent le nid quand la maman n'est pas là pour voir ou en est la naissance. Ils ont même renforcé le nid qui penchait dangereusement !

Je pensais que la mère ne reviendrait pas mais pas du tout elle s'est réinstallée confortablement dans son nid !!



## CONFÉRENCE DE PRESSE SUR L'IMPACT DES CONFLITS ARMÉS SUR LES ENFANTS AU SRI LANKA

Au Sri Lanka, où l'on assiste à une escalade du conflit armé, « il n'existe virtuellement aucune sécurité pour les enfants », affirment les auteurs d'un rapport, publié ce matin, sur l'impact des conflits armés sur les enfants au Sri Lanka.

Plusieurs organisations non gouvernementales ont ainsi appelé, lors d'une conférence de presse au Siège des Nations Unies à New York, à une action immédiate de la part de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité.

« Chaque jour, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), les forces armées gouvernementales et les groupes paramilitaires, telle que la branche armée du Tamil Makkal Viduthalai Pulikal (TMVP), commettent des crimes abominables contre les enfants », a expliqué Mme Julia Freedson, de Watchlist on Children and Armed Conflict, présentant le nouveau rapport\* de ce réseau mondial d'organisations non gouvernementales basé à New York.

« Nous sommes ici aujourd'hui aux Nations Unies car tout le système de l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, a l'obligation de faire en sorte que ces enfants puissent être protégés », a-t-elle ajouté.

Le rapport de Watchlist on Children and Armed Conflict, intitulé en anglais « No Safety No Escape » (Ni sécurité ni fuite), détaille les violations dont sont victimes les enfants sri-lankais, comme les assassinats et les meurtres, les viols et autres formes de violences sexuelles, les enlèvements, le refus d'assistance humanitaire, les attaques contre les écoles et les hôpitaux, leur enrôlement et leur utilisation dans des groupes et forces armés, les déplacements forcés, les arrestations arbitraires, les assassinats extrajudiciaires, les tortures ou les trafics.

Le rapport fournit également un certain nombre de recommandations pratiques au Gouvernement du Sri Lanka, au LTTE, au TMVP, au Conseil de sécurité des Nations Unies, au Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés établi par la résolution 1612 (2005) du Conseil, à la communauté humanitaire opérant au Sri Lanka, aux donateurs et aux autres gouvernements.

« Ce rapport intervient à temps, en raison de la détérioration de la situation humanitaire au Sri Lanka », a estimé Mme Bhavani Fonseka, du Centre de politiques alternatives, lors de cette même conférence de presse.

Il s'agit-là d'un « rapport très complet » et unique qui, selon elle, « peut être utilisé par les dirigeants comme un indicateur autant qu'un plaidoyer pour s'assurer que les droits des enfants soient protégés dans le conflit armé au Sri Lanka ».

Mme Fonseka a souligné que l'on assistait depuis novembre 2005 à une escalade du conflit lequel, en deux décennies, a déjà fait plus de 67 000 morts. Selon les chiffres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), plus de 180 personnes ont été tuées au cours des trois derniers mois.

Pour Mme Fonseka, le rapport publié ce matin ne décrit que le « reflet d'une situation et non la situation réelle ». À entendre les populations sur le terrain, « les violations horribles des droits de l'homme contre les enfants sont beaucoup plus étendues et profondes », a-t-elle ajouté, relatant une « diminution du champ d'action du personnel humanitaire et des défenseurs des droits de l'homme » ainsi qu'un « effondrement total de toutes les formes d'enquêtes et de rapports ». « Il n'y a au Sri Lanka aucun organisme national de contrôle de la situation des droits de l'homme et aucune enquête indépendante et crédible », a-t-elle dit.



**Affiche d'un film sortant au Sri Lanka et dénonçant le sort des enfants soldats (Interdit aux Indes) .**

La représentante du Centre de politiques alternatives a ainsi mis l'accent sur l'une des recommandations du rapport qui préconise l'intervention d'un mécanisme international de contrôle indépendant pour « recenser et vérifier les violations des droits de l'homme et des enfants ».

De même, a-t-elle souhaité l'envoi rapide au Sri Lanka d'une délégation du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés du Conseil de sécurité. Elle a enfin appelé le Gouvernement sri-lankais à assurer la protection des personnels humanitaires sur le terrain et des défenseurs des droits de l'homme, victimes au cours des deux dernières années, de meurtres, de violences, d'enlèvements et de menaces.

De son côté, Mme Jo Becker, de l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch, a indiqué que le LTTE avait recruté depuis deux décennies « des milliers et des milliers d'enfants ». Le LTTE comprend également dans ses rangs la plus forte proportion de filles de tous les groupes armés dans le monde, celle-ci dépassant les 40%, a-t-elle précisé.

De l'avis de Mme Becker, « de nombreux enfants sont enrôlés par la force et les menaces contre leurs familles ».

« Le LTTE est l'un des 14 groupes cités dans chacun des rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les enfants dans les conflits armés », a-t-elle poursuivi, notant qu'il avait continué de recruter des enfants pendant les quatre ans de cessez-le-feu. Selon les données de l'UNICEF, depuis janvier 2002, 6 259 enfants ont ainsi été enrôlés, soit un tiers environ du total estimé.

Mme Becker a en outre fait état des recrutements et des enlèvements d'enfants pratiqués par l'aile militaire du TMVP, qui lutte contre le LTTE avec la collaboration du Gouvernement sri-lankais. « Le TMVP a enrôlé activement des enfants depuis le début de l'année 2006 », a-t-elle dit, mentionnant les 463 cas relevés par l'UNICEF.

Ce chiffre, a-t-elle précisé, est probablement en dessous de la réalité. « Le rôle du Gouvernement doit être traité », a-t-elle en outre affirmé, accusant celui-ci d'être complice dans l'enlèvement et le recrutement d'enfants par le biais de la branche armée du TMVP.

\* Le rapport complet de Watchlist on Children and Armed Conflict est publié sur le site [www.watchlist.org](http://www.watchlist.org).

## Rencontre avec l'association « Kinésithérapeutes Du Monde »

Nous avons contacté l'association KDM qui œuvre depuis 20 ans pour la solidarité internationale afin de faciliter l'accès aux soins de rééducation dans différents pays (Inde, Bangladesh, Mexique...). KDM est une association composée de kinésithérapeutes, ergothérapeutes, prothésistes, orthoprothésistes qui intervient auprès des enfants atteints de handicaps et qui assure la formation du personnel local, ainsi qu'un suivi sur plusieurs années.

Nous avons sollicité leur aide pour les enfants de notre association car nos besoins rentrent dans le cadre de leurs interventions. Leurs actions menées dans le monde, nous prouvent leur professionnalisme et nous pensons que leur intervention au Sri Lanka serait d'une grande aide. Un médecin sri lankais, ami de notre correspondant

Channa Mendis, est venu à la maison de Chethana établir un dossier médical pour les enfants présents afin que nous puissions mieux cibler les problèmes de chacun. Ainsi, début Mai, nous allons présenter à la présidente de KDM les enfants à travers ces dossiers médicaux et discuter en vue d'un éventuel partenariat avec KDM pour les années à venir.

Nous espérons pouvoir concrétiser ce partenariat pour le bien de nos enfants et offrir à nos éducatrices et parents bénévoles une formation adaptée à l'accueil des enfants de Chethana. Notre objectif est de les aider à être le plus autonome possible.

## BOL DE RIZ

## MERCI A TOUS CES JEUNES !

Comme chaque année, le lycée et collège St François de La Côte St-André organise une opération "bol de riz" à l'approche des fêtes de Pâques.

Les élèves sont sollicités pour trouver un but à leur action, l'association Chethana a été proposée par Rubens et retenue à la majorité ainsi que les restos du cœur.

les vendredi 14 et 21 mars, de nombreux élèves et professeurs se sont retrouvés au self dans une ambiance conviviale, ils ont pu voir les panneaux photos de notre association, et discuter avec Colette, Noëlle et Agnès, venues participer à cet instant de partage.

La recette de cette manifestation (encore non communiquée à ce jour) servira, à la demande des jeunes, à une action concrète dans la maison de Chethana. Certains professeurs ont sollicité Colette pour venir faire une intervention avec diaporama dans les classes. il paraît même que les classes du primaire s'associeront à l'évènement l'année prochaine !!



## Un pont entre Chethana au Sri Lanka et l'IMP les Nivéoles en France

Nous avons choisi en créant notre Association CHETHANA de venir en aide à des enfants malheureux et plus particulièrement, à des enfants handicapés. Mais nous ne sommes pas des professionnels et pour pouvoir cerner et régler tous les problèmes liés au handicap, nous avons besoin de conseils de la part de gens compétents.

C'est pour cela que nous avons demandé un rendez-vous à la Directrice de l'Institut Médico Pédagogique « les Nivéoles » à Voiron. Mme REVOYRE nous a reçus très volontiers pour nous faire visiter les lieux, rencontrer les éducateurs et les enfants. Nous avons vu le travail accompli par ces enfants et leur chemin au sein de l'établissement et pour certains hors établissement, pour une vie plus autonome. Nous avons pu ainsi mesurer les progrès que peuvent faire certains enfants quand ils sont bien encadrés avec des méthodes pédagogiques bien adaptées.



Nous avons constaté par exemple que le rituel avait une grande importance pour rassurer les enfants, qu'il était nécessaire d'avoir de courts moments d'activité à adapter à chaque enfant et de bien structurer le temps et l'espace. Les travaux manuels ont beaucoup d'importance ainsi que le sport.

L'organisation idéale pour ce genre d'établissement : 1 enseignant - 1 éducateur - 1 psychologue - 1 orthophoniste pour 10 élèves.

Notre maison Chethana, a profité de ces enseignements puisque nous avons créé un 2<sup>ème</sup> poste pour une enseignante, un médecin spécialisé est en train de constituer un dossier pour chaque enfant et nos 2 enseignantes vont suivre des cours spécialisés en Avril.

Nos enfants pratiquent déjà des activités manuelles et malgré les milliers de kms qui séparent ces 2 Maisons, ces activités se ressemblent : puzzles, bijoux, cartes, chants danses etc.

Les Nivéoles nous ont confié un DVD dans lequel on découvre leurs enfants en activité et nous leur avons remis un DVD de nos enfants. Imaginez leur joie quand ils vont se rendre compte pour certains qu'ils ne sont pas seuls, dans leur pays, à être « différents ».

Nous souhaitons et espérons continuer notre collaboration avec les Nivéoles sa Directrice et son personnel, pour le plus grand bien être de nos enfants.

Merci en tout cas à eux d'avoir été si spontanés dans leur accueil et de nous avoir fait profiter de leur savoir, de leur compétence et de leurs méthodes.



## Point sur les parrainages

Voilà un peu plus d'un an que Chethana a vu le jour.

Nous comptons 16 parrainages et remercions sincèrement tous les parrains et marraines qui par leur engagement font que ces 16 enfants handicapés ont une vie plus douce dans leur quotidien. La plupart fréquentent la maison Chethana et font pour certains d'énormes progrès.

Nous avons actuellement une dizaine de dossiers en attente et sommes à disposition de vos amis et famille qui souhaiteraient ajouter un maillon de plus à cette chaîne de solidarité.

## Ils ont besoin de nous tous



## Rappel des modalités de versement

- Afin de limiter les frais bancaires, les échéances sont payables à l'avance les 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> janvier

- L'association s'engage à envoyer tous les 6 mois le montant des parrainages à notre correspondante Indranie Mendis.

### Pour la période juillet 2008 à janvier 2009

- Soit un versement de 78 euros et un virement immédiat de 13 euros par mois afin de préparer la période janvier à juin 2009

- Soit un virement immédiat de 13 euros par mois, l'association faisant l'avance des 78 euros afin d'éviter aux enfants une attente de 6 mois (juillet 2008 à janvier 2009).

**Daniel VALLET - Le Grand Pré  
Le Gayet-**

**38850 CHIRENS**

**Email :**

[hjcsd.val@wanadoo.fr](mailto:hjcsd.val@wanadoo.fr)

**Tél : 04 76 35 28 37**

**ADHESION ADHESION ADHESION ADHESION**  
**ADHESION ADHESION ADHESION**

Nous vous rappelons que les adhésions font vivre l'association et nous permettent de fonctionner. Aussi n'oubliez pas de vous en acquitter. La date pour tous a été fixé au mois de Février or nous constatons que seuls quelques un d'entre vous ont respecté cette date.

Nous avons également besoin de plus d'adhérents ! aussi contacter votre famille vos amis vos collègues de travail, parlez de notre association autour de vous et de ces enfants qui ont tant besoin d'aide

## Ce sont des oubliés ! ne les oublions pas !!!

Renvoyez ce coupon avec votre règlement par chèque ou virement à l'ordre de CHETHANA à :  
**Brigitte LEMOINE, 335 Avenue Henri Chapays, 38340 VOREPPE, T 04 76 50 81 38**

NOM : .....  
Prénom .....  
N. ....rue .....  
CP..... Ville .....  
Mail.....  
Tèl. ....

**ADHESION** : Je m'inscris comme adhérent à l'association en versant une cotisation annuelle de 20 €

**PARRAINAGE SRI LANKA** : Je parraine régulièrement un enfant dans sa famille en versant 13 € par mois.

**DON** : Je soutiens l'ensemble des actions de l'association et je verse en tant que bienfaiteur un don de :  30 €  50 €  100 €

## LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le **GRAND LOTO** du 26 janvier 2008 à 18 h 00 à la salle du Collège André MALRAUX à Voreppe a rassemblé une quarantaine de personnes attentives aux résultats présentés au tableau



Devant une assistance attentive, le président lève même la main sous l'autorité de Colette pour attester de sa parfaite impartialité et que les boules sont bien rondes.

## A VENIR

### JOURNEE FAMILIALE

le 18 mai 2008 au Centre aéré de Voreppe à partir de 12 h

🕒 (de 11h à 12h nous avons 2 assemblées : soyez présents et ponctuel)

🕒 **12 h : MENU repas concocté par notre chef Luc**

- ❖ **Apéritif offert par l'association**
- ❖ **Coucou**
- ❖ **Fromage**
- ❖ **Dessert**

**Adultes : 12 € et enfants – de 10 ans : 8 €**  
**Boissons non comprises**

🕒 **Après midi :**

- **Spectacle oriental** (sous réserve)
- **Concours de boules**
- **Concours de belote, scrabble ou tarot** (en cas de mauvais temps)

(Pensez à apporter jeux et boules)

**Coupon réponse à retourner avant le 10 Mai 2008**

NOM .....

Tél .....

Nombre d'adultes à 12 € : .....

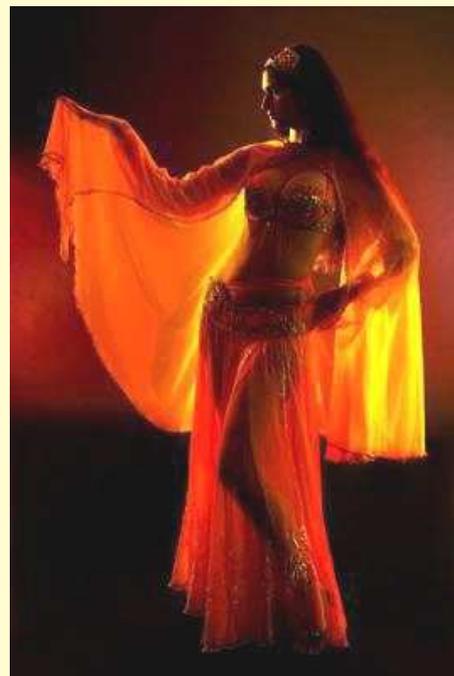
soit : ..... €

Nombre d'enfants à 8 € : .....

soit : ..... €

TOTAL ..... soit : ..... €

Chèque à l'ordre de CHETHANA à  
envoyer : 21 rue des Glaieuls 38340  
VOREPPE



## **L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2008**

se déroulera au Centre Aéré de VOREPPE **de 11 h30 à 12 h**

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport moral d'activités
  - Rapport financier
  - Projets pour 2008 -2009
  - Parrainages
  - Questions diverses
  - Renouvellement du Conseil d'Administration (responsable des parrainages – secrétaire...)
- 

### **POUVOIR**

Ne pouvant assister à **l'Assemblée Générale ordinaire** en date du 18 mai 2008, je donne pouvoir à M.....membre de l'Association « CHETHANA FRANCE » sise 21 rue des Glaïeuls à Voreppe pour me représenter et prendre part à toutes discussions et votes inscrits à l'ordre du jour envoyé le.....

Date :.....  
Nom et Prénom :.....  
Signature (1) :.....

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir, pour servir et valoir ce que de droit »

## **L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2008**

se déroulera au Centre aéré de Voreppe de **11h à 11h30**

### **ORDRE DU JOUR**

- Rectification des statuts (consultables sur internet) : <http://www.chethana-france.org>
- 

### **POUVOIR**

Ne pouvant assister à **l'Assemblée Générale extraordinaire** en date du 18 mai 2008, je donne pouvoir à M.....membre de l'Association « CHETHANA FRANCE » sise 21 rue des Glaïeuls à Voreppe pour me représenter et prendre part à toutes discussions et votes inscrits à l'ordre du jour envoyé le.....

Date :.....  
Nom et Prénom :.....  
Signature (1) :.....

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir, pour servir et valoir ce que de droit »